Service « Contrats »

Créer un contrat d'immatriculation

employeurs publics





Version novembre 2022



Créer un contrat d'établissement

Le service « Contrats » permet aux employeurs d'ajouter un contrat d'immatriculation directement depuis la plateforme PEP's auprès d'un des fonds géré par la Direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts.

Prérequis

Pour accéder à ce service, vous devez :

- déjà posséder un contrat auprès d'un des fonds gérés par la DPS,
- disposer des droits pour effectuer cette action. Si ce n'est pas le cas, prenez contact avec votre administrateur PEP's.

L'utilisateur certifie sur l'honneur l'authenticité des éléments déclarés lors de sa demande de création de contrat d'immatriculation dématérialisé, au nom et pour le compte de l'organisme dont il est le représentant dûment habilité.

Pour ce faire, l'utilisateur habilité devra cocher la mention ci-contre affichée à la fin du parcours de demande de création de contrat « Envoyer votre demande » (nommée étape 4 dans la suite de ce document)

Le 29 novembre 2022, à 11:29:03 :

Je certifie sur l'honneur l'authenticité des éléments déclarés dans le formulaire de demande d'adhésion sous format dématérialisé, au nom et pour le compte de l'organisme dont je suis un représentant dûment habilité. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en matière sociale (article L.114-16-2 du Code de la Sécurité sociale, articles L 313-1, L313-2, L 441-1, L 441-6 et L 441-7 du Code pénal). Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes en droit d'obtenir communication et éventuellement rectification de toute information concernant votre organisme et figurant dans nos fichiers.



Accès à la demande de création d'un contrat

Cases des Dénds courte	COMMUNE						?		Ļ	<u></u>	
Etablissement < Retour au tableau de bord COMMUNE		Tableau de bord > Etablissement : Contrats Contrats					Mor 1 Se c			ion établissement e déconnecter	
m Informations	— D d	Demandes de création le contrats	Créer un contrat 3								2
Gestion des comptes	м	Masquer	Date 🔨	Motif		Statut	itut				
Contrats 2			01/07/2021	21 L'accueil d'agent(s) en détachement		Abandonnée					
2 Mes intervenants	— с м	Contrats Masquer	Numéro		Fonds 🔨	Statut					
			OXXY87Z		ATI	En cours					
			OXXY87Z		CNR	En cours					
			OXXY87Z		СРА	En cours					
			OXXY87Z		FIP	En cours					

Cliquez sur votre identifiant PEP's en haut à droite pour accéder au menu « **Mon** établissement »

Dans la colonne de gauche, cliquez sur « **Contrats** »

Retrouvez les informations générales de votre établissement et la liste des contrats existants

Cliquez sur « **Créer un contrat** » situé en haut de page



Demande de création d'un contrat





De la page « Contrats»

- suivez le statut de votre demande de création de contrat
- retrouvez le récapitulatif de votre demande O
- le cas échéant, envoyez des pièces justificatives complémentaires





Politiques sociales . PCP:s plateforme employeurs publics

6 motifs de création d'un contrat

Votre demande de création de contrat concerne : Une reprise d'activité et/ou de personnel d'autre(s) établissement(s) L'accueil de nouveaux agent(s), fonctionnaire(s), contractuel(s) ou élu(s) L'accueil d'agent(s) percevant uniquement des indemnités L'accueil d'agent(s) en détachement Une validation de périodes d'auxiliaire ou de contractuel Un autre motif



- Une reprise d'activité de personnel d'autre(s) établissement(s) : Je suis employeur et mon établissement reprend l'activité et/ou le personnel d'autres établissements suite à transformation juridique, fusion, dissolution ou scission.
- L'accueil de nouveaux agent(s), fonctionnaire(s), contractuel(s) ou élu(s) : Nouvel employeur, je vais embaucher de nouveaux agents, fonctionnaires titulaires ou stagiaires de la fonction publique territoriale ou hospitalière, contractuels de droit public, praticiens hospitaliers, contrats aidés ou élus.
- L'accueil d'agent(s) percevant uniquement des indemnités : Je suis un employeur doté de la personne morale et je dois embaucher un fonctionnaire à qui je ne verse que des indemnités, primes ou des rémunérations accessoires soumises à cotisations RAFP.
- L'accueil d'agent(s) en détachement : Je suis employeur de la fonction publique (territoriale, hospitalière ou Etat), je vais embaucher un fonctionnaire détaché d'une fonction publique différente.
- Une validation de périodes d'auxiliaire ou de contractuel : Je suis employeur et suis redevable de contributions rétroactives suite à validation de périodes d'un agent qui a accompli ses services dans ma collectivité
- Un autre motif